

POIRIER. Les héritiers Poirier réclament la Ferme Fletcher—672. *Re cause* 2526—679.

POLICE (commission de)—66, 104, 214, 245, 276, 317, 347, 418, 455, 504, 533, 650, 749, 794, 914, 869, 949, 1066, 1082, 1142, 1147, 1162, 1186, 1269, 1321. Poste No 13—434, 553, 651, 544, 685, 1326, 1181, 1295, 1323, 1246. Poste No 12—434, 541, 950, 1147. Poste quartier Saint-Jean-Baptiste—618. Achat de la propriété Legault-Leclerc—788. Plainte contre un membre du corps de police—339. Convention des chefs de Police, Québec—685. Plainte des Etudiants de l'Université McGill, contre certains membres du corps de police—1066. Police à cheval—1067.

POMPIERS. Indemnité aux héritiers légaux du pompier Gagnon—78, 207, 260. Indemnité aux héritiers légaux de Thomas Hogan—307, 335. Eloges aux pompiers pour le sauvetage de deux femmes—427. Eloges aux pompiers et au chef adjoint Tremblay, qui ont porté secours à la ville de Trois-Rivières—636. Le chef Benoit prend sa retraite—990. Le Conseil lui accorde une année de salaire—1096. Police acquittée des pompiers—2, 80, 332, 427, 526. Opinion légale—525. Capitaine N. O. McRoby—654.

PONTS. Pont Buffalo, Verdun—233. Pont de la rue Ste-Catherine—466, 611, 657. Etat de la chaussée—571. Opinion légale *re* réparations au pont de la rue Ste-Catherine—599. Opinion légale à propos d'un crédit de \$2,000 pour réparations aux ponts et viaducs—631.

PORT D'ARMES ILLEGAL—67, 120, 244, 549. Opinion légale—120.

POTEAUX dans les rues. Protêt à la Montreal Light, Heat & Power—270. Déplacement—270, 460. Poteaux en bois—460. Bell Telephone—639. Règlement *re* érection de poteaux—616. Voir Voirie, Incendies et Eclairage.

POURVOYEUR GENERAL—156, 1095.

PRODUCTION DE L'ELECTRICITE par la combustion des déchets—60, 86.

PUISARDS. Crédits—369, 475. Commandes—4, 921. Demande de—371, 411, 460, 603. Offre de vendre un puisard perfectionné—412, 546. Voir Voirie assemblées.

POSTES DE COCHERS. Liste des postes de cochers autorisés—318. Poste du square Jacques-Cartier—393.

Q

QUARTIERS. Nombre et nom des quartiers—288.

QUARTIER MONT-ROYAL—458, 504, 510, 684. Caserne de pompiers—504, 510. F. X. Paradis, opinion légale sur la ratification de sa nomination comme inspecteur des bâtisses de la Ville de Notre-Dame des Neiges—449. Ratification rejetée—504. Ouverture de la rue de la Montagne. Opinion légale à ce sujet—449. Election—507. Proclamation—518. Barrière de péage—539. Livraison postale—579. Lettre de l'Hon. Ministre des Postes—655. La "Montreal Street Railway" et le "Park and Island Ry Co."—614. Règlement *re* construction des édifices dans le quartier Mont-Royal—617. Opinion légale *re* extension de la ligne "M. S. Ry Co." dans le quartier Mont-Royal et "The Montreal Park & Island Railway Co."—631.

QUALIFICATION FONCIERE—60, 86.

QUESTION PREALABLE—43, 261.

R

RAPPORTS ANNUELS. Soumission pour impression—6, 20. De la Cour du Recorder pour 1907—p. 66. Impression—109. Du surintendant du service des Alarmes d'incendie—309. Du surintendant du service de l'Eclairage—427. Du Bureau de Placement Municipal—1068.

RAPPORTS. Du greffier sur les élections—25. De la commission des Incendies et de l'Eclairage au sujet de la fourniture du gaz et de l'électricité à la Ville et aux contribuables—167. Du surintendant du service de l'Eclairage sur les propositions de la Montreal Light, Heat & Power Co.—827. Rapport des ingénieurs sur les bases d'un arbitrage *re* éclairage des rues—1262.

RECLAMATIONS. A. & H. Lionais—678. Opinion légale—674. L. W. Sicotte, opinion légale—40. Hickey & Aubut—579, 678. Opinion légale—75.

RECORDER (Cour du). Lettre de L. W. Sicotte *re* réclamation—40. Opinion légale *re* réclamation de l'Hon. juge Sicotte pour services rendus comme assistant recorder—50. Troisième recorder—340, 512.

REGLEMENTS (Texte des). Règlement No 375 autorisant l'émission d'un emprunt de £1,000,000 sterling—292. Règlement No 376, concernant la construction et l'exploitation par la compagnie "Montreal & Southern Counties Railway", d'un chemin de fer électrique devant pénétrer dans la Cité de Montréal via le pont Victoria—591. Règlement No 377, pourvoyant à la nomination d'ingénieurs en rapport avec la construction de conduits souterrains pour le placement des fils de télégraphe, de téléphone, d'éclairage électrique, et autres fils et câbles et lignes de transmission—596. Règlement No 378, à l'effet de permettre à la compagnie de publication du "Star" de Montréal (Montreal Star Publishing Company) d'établir une seconde passerelle au-dessus de la ruelle des Fortifications—597. Règlement No 379, amendant le règlement No 33, intitulé: Règlement concernant les chiens—670. Règlement No 380, pour établir les termes et conditions auxquels la compagnie dite "The Canadian Light & Power Company" pourra transmettre la lumière électrique et la force motrice dans les rues de la Cité de Montréal et les vendre et distribuer dans les limites de la Cité—775. Règlement No 381, pour abroger le règlement 165, intitulé: Règlement pour prélever certains droits sur les compagnies d'assurances en rapport avec le commissaire des incendies—756. Règlement No 382, à l'effet de permettre au gouvernement du Canada de bâtir au-dessus de la ruelle des Fortifications—756. Règlement No 383, amendant le règlement No 344 intitulé Règlement pourvoyant à l'entretien des trottoirs pendant l'hiver dans toute l'étendue de la ville de Montréal et à l'imposition d'une taxe sur les propriétaires fonciers pour en couvrir le coût—997. Règlement No 384, pour établir un système d'eau à haute pression dans le district No 1 de la Cité—998. Règlement No 385, concernant le maintien et le bon fonctionnement de la Bibliothèque technique de la Cité de Montréal—1053. Règlement No 386 amendant le règlement No 296 intitulé Règlement concernant les marchés—1109. Règlement No 387 autorisant l'émission d'un emprunt de quatre cent mille louis sterling—1221. Règlement No 388, amendant le règlement No 260 intitulé: "Règlement concernant les bâtiments de Montréal 1901"—1223.

RIVIERE SAINT-PIERRE. Assainissement—60. Le Bureau d'hygiène provincial demande de nommer un ingénieur pour faire partie de la commission *re* Rivière Saint-Pierre—273. M. Geo. Janin nommé membre de la Commission—314. La Ville Emard—1063.

ROBERT (A.-E.) & CIE. Voir Gaz et Electricité. Motion à l'effet de leur permettre de fournir l'énergie électrique aux citoyens—478, 617, 663. Discussion et adoption du règlement—686 à 692.

ROBERTS (Comte). Adresse présentée le 30 juillet au Comte Roberts par le Maire suppléant M. l'échevin N. Lapointe, au nom des citoyens—757.

ROLE D'EVALUATION. De contributions et taxes. Avis aux contribuables—915.

ROSEMONT. Voir Annexion. Voir "Montreal Street Ry.". Opinion légale *re* crédit de \$1,500 pour fournir l'eau aux résidents de la partie de Rosemont récemment annexée à la Cité—806.

RUES ET RUELLLES. Description et enregistrement des rues, etc., des Municipalités annexées à la Cité—670. Plaintes sur le mauvais état de la chaussée—91, 92, 110, 234, 364, 365, 371, 375, 412, 458, 493, 546, 572, 603, et ailleurs, voir Voirie, assemblées. Opinion légale *re* requête des propriétaires de la rue Beaudoin, côté Ouest, au sujet de l'usage d'une ruelle—561. Arrosage—234. Tranchées pratiquées dans les rues—460. Requête pour réduire la chaussée—461. Propriété de la Montée des Zouaves—111, 847. Ruelle Saint-André—233, 255, 492, 546, 580, 583. Ouverture des rues: Stadacona—255. Boulevard Saint-Joseph—847. Avenue Laurier—42, 247, 1101. De la Montagne, quartier Mont-Royal—288, 449. De la rue DeCelles—288, 458. Elargissement du chemin de la Côte des Neiges—288. Défense de cracher dans les rues—844. Défense aux voitures lourdes de circuler dans les rues du Square Saint-Louis—254. Règlement 370 à l'effet d'empêcher la circulation de certaines voitures dans certaines rues—297. Offertes et acceptées: Rue Bercy—255. Stadacona—254, 260, 528. Rue Duquette—254, 297, 260. Dumont—496, 846. Rue St-Arsène—531. Quatrième Avenue—638. Septième Avenue—893. Rue Hudon—844. Rue Lorne-Crescent—1085. Rue Hochelaga—1101. Rue